

L'idée sortie. Les 11 et 12 septembre, rendez-vous à la foire bio Biozone à Mûr-de-Bretagne (22)

Samedi 11 et dimanche 12 septembre, la [foire régionale biologique Biozone](#) se déroulera à Mûr-de-Bretagne (22). Pour cette édition 2021 pas moins de 160 exposants seront présents de 10 à 19h. Cette année, l'événement appelle à être « tous en transition ».

C'est reparti pour Biozone ! La célèbre foire biologique de Mûr-de-Bretagne, organisée par l'Association Produire et Consommer Biologique (APCB) et ses 150 bénévoles revient après une année d'absence due à la pandémie. Pour cette édition 2021, ce sont 160 exposants qui sont attendus : associations militantes, producteurs, paysans transformateurs, viticulteurs, commerçants... « tous ont des produits certifiés 100% bio ou une activité éthique vérifiée et validée par la commission exposants composée de responsables bénévoles », précise l'APCB.

Cette année, « Tous en transition » est la thématique choisie par les organisateurs pour servir de fil rouge à la manifestation. « La Transition, vue depuis BioZone, est un mouvement composé de citoyens qui ont décidé d'agir au niveau local pour répondre aux défis majeurs de notre époque. En se rassemblant, ils parviennent à inventer des solutions. Ils favorisent une culture de solidarité qui prend soin de l'individu, du groupe et de la nature. Ils se réapproprient l'économie, stimulent l'entrepreneuriat, réimaginent le

travail, apprennent de nouvelles compétences et tissent des toiles de liens et de soutien. Leurs débats sont courageux, les changements qu'ils génèrent sont extraordinaires. », précise l'association. Les visiteurs pourront ainsi retrouver un programme de conférences, table-rondes, ateliers...sur cette thématique. Parmi les temps forts, on peut citer la conférence-débat introductive « Et si on organisait dès à présent le monde d'après ? » avec Grégory Derville, enseignant en politique environnementale à Lille 2, membre fondateur des Initiatives de Transition à Beauvais et formé à la permaculture, ou encore la table-ronde dimanche à 14h « comment faire émerger la transition sur les territoires ? Les élus nous racontent », animée par le réseau Bruded et avec notamment Daniel Cueff, ancien maire de Langouët (35) et co-fondateur du réseau Bruded.



L'équipe de Biozone

En parallèle se déroulera le « forum-parlotte » : sous un chapiteau, des associations et des collectifs partageront leurs visions et leurs actions concrètes de transition. On pourra y découvrir l'association Nerzh Nevez qui organise des stages de fabrication d'objets tels qu'une éolienne pigott, un rocket stove...et qui proposera avec la Low Tech Skol du CFPPA de Kernillien un atelier autour d'un vélo-génératrice. Parmi les autres acteurs présents dans cet espace, on peut citer Attac, le mouvement Extinction Rebellion, l'association Kaol Kozh, Habitat Participatif de l'Ouest, la fresque du climat...

Des films documentaires seront également diffusés : on pourra voir « Foutu pour foutu » le samedi à 16h, et « Chemin de travers », dans la salle de cinéma ouverte pour l'occasion. Pour les enfants, diverses animations seront proposées, comme un atelier collectif de construction de maquette d'un monde idéal avec des éléments naturels avec le Jardin de Cilou, ou la fabrication de minis-livres avec la Cabane Bleue, éditeur de livres écologiques pour les petits.

A noter également, le défi « Zéro Déchet » sur toute la durée de la foire. En plus du stand de découverte et d'ateliers animé par Laëtitia Crnkovic de Zéro Déchet Trégor, les visiteurs sont invités à ramener leur gamelle, gobelets, couverts, et autres contenants pour les achats en vrac !

Infos pratiques :

Foire Biozone, les samedi 11 et dimanche 12 septembre, à Mûr-De-Bretagne (22)

Entrée : Adultes, 4 euros / Réduit : 2 euros / Gratuit pour les -15 ans

Restauration bio et garderie pour enfants

Pass sanitaire obligatoire

Plus d'infos : <https://foire-biozone.org/>

Kokozenn, les vêtements engagés pour les océans à Trébeurden (22)

Créée par Valentin Renon et Marion Creignou, la marque Kokozenn propose des vêtements en textile 100% recyclés. Le duo recycle également les déchets marins qu'ils ramassent sur les plages en bracelets, grâce à des machines fabriquées par leur soin en matériaux de récupération.

C'est à Trébeurden, au bord de mer, dans les Côtes-d'Armor, qu'est ancré désormais l'atelier de Kokozenn. La marque de vêtements écologique et engagée a d'abord pris naissance au Relecq-Kerhuon, près de Brest, en 2018, sur une idée de Valentin Renon. « J'avais passé 10 ans dans la Marine Nationale, et j'avais envie de changer de voie et de créer une marque qui soit tournée vers l'océan » explique-t-il. Le projet Kokozenn (qui signifie « cocotier » en breton) est alors lancé, et Marion Creignou, compagne de Valentin, rejoint l'aventure de la marque de vêtements « surfwear ».

Au départ, les premiers t-shirts et sweats sont réalisés en

coton bio certifié GOTS, provenant du Bangladesh. « On avait un fournisseur dans le Gard qui gérait toute la fabrication », précise le couple. De fil en aiguille, ils décident d'aller plus loin dans la démarche en proposant des vêtements fabriqués à base de textile à 100% recyclés, plus conformes à leur idée de départ. Après un an de recherche, ils découvrent une fibre espagnole, composée « pour moitié de coton recyclé, et pour moitié de PET (le plastique des bouteilles) recyclé », détaille Valentin. Le tissage et la fabrication des vêtements est réalisé au Portugal, et l'impression des logo dans l'atelier de Trébeurden. Afin de pouvoir lancer cette gamme, un financement participatif a été lancé, qui a permis de récolter plus de 29 000 euros pour 700 pré-commandes !



La boutique en ligne de Kokozenn (capture d'écran)

Des déchets marins valorisés

En parallèle de leur ligne de vêtements, Valentin et Marion s'engagent dans la protection des océans, en mettant en place un partenariat, dès les débuts du projet, avec l'association

[Surfrider Foundation](#), et en lui reversant une partie de leur chiffre d'affaire. Rapidement ils organisent également des opérations de ramassage de déchets sur les plages. Ils ont alors un déclic, lorsqu'ils apprennent, au détour d'une émission du journaliste Hugo Clément, qu'il est difficile de savoir où part tout ce plastique par la suite. En effet, il est souvent revendu dans des pays étrangers, comme par exemple en Malaisie. Ils décident alors de monter leur propre filière de recyclage, et créent leur propres machines, afin de valoriser ces déchets marin, « Les machines ont elle même été créée à partir de matériaux de récupération, grâce à des plans en open source », souligne Valentin. Des bracelets, à base de cordage notamment, voient ainsi le jour en 2019.

On peut retrouver ces bracelets et les vêtements de Kokozenn sur internet, ainsi que dans une boutique de créateurs sur Vannes. Le duo propose aussi une gourde isotherme, afin de remplacer au quotidien l'usage des bouteilles plastiques. Et envisage de lancer prochainement une nouvelle opération de financement participatif afin de compléter la gamme textile par un article typiquement breton : la marinière. Toujours en tissu recyclé !

Plus d'infos : <https://www.kokozenn.com/>

Et au milieu coule Le Léguer...

Dans le Trégor costarmoricaïn se trouve la seule rivière de Bretagne labellisée « Sites Rivières sauvages » : Le Léguer. Le fruit de nombreuses années de travail des acteurs du territoire, et aussi de l'attachement des habitants à ce cours d'eau.

Le Léguer est une rivière qui se situe dans l'Ouest des Côtes-d'Armor, plus précisément dans le Trégor. D'une longueur d'environ 60 kilomètres, elle prend naissance à Bourbriac, et se jette dans la baie de Lannion. Au total, avec les ruisseaux qui l'alimentent (dont le Guic) et les chevelus, on estime que ce sont 1000 kilomètres d'eau qui coulent dans le bassin versant. « C'est une rivière rocheuse, granitique, dont les eaux ont une couleur particulière de thé », souligne Anne Bras-Denis, maire de Plouaret (22), vice-présidente en charge de l'environnement à Lannion Trégor Communauté et présidente du Bassin Versant « Vallée du Léguer ». La vallée est d'ailleurs classée zone Natura 2000, et on y trouve une biodiversité variée : des truites, mais aussi des saumons migrateurs, des loutres, des lamproies, des tritons... Autant d'indicateurs qui ont contribué à l'obtention en 2017 du label « Sites Rivières Sauvages » d'une partie amont du Léguer ainsi que du Guic son affluent. « Il faut répondre à 47 critères, et le niveau d'exigence est particulièrement haut sur l'aspect hydromorphologique », souligne Samuel Jouan, coordinateur du bassin versant. Actuellement, c'est la seule rivière qui porte le label en Bretagne.

Une labellisation qui vient en quelque sorte récompenser le travail effectué par différents acteurs du territoire. Il y a une trentaine d'années, le tableau était tout autre. Le Léguer

et son affluent le Gouic ont été victimes de pollutions accidentelles, liées notamment au développement de l'agro-industrie, et ce dès les années 70. Le début d'une prise de conscience, d'autant plus que la rivière sert aussi à l'approvisionnement en eau potable du territoire. Les pêcheurs ont été très attentifs à la qualité de l'eau, ainsi que l'association Eau et Rivières de Bretagne, dont le Centre Régional d'Interprétation de la Rivière se situe à Belle-Isle-En-Terre, là où se rejoignent le Léguer et son affluent le Gouic. « On a hérité de toute cette culture de la lutte environnementale », estime Anne Bras-Denis.

« Rien n'est acquis, il faut continuer les efforts et rester vigilants »

En 1996, un Comité de bassin a été créé, permettant de réunir autour de la table les différents acteurs du territoire : pêcheurs, collectivités, associations, mais aussi agriculteurs. L'agriculture est en effet une activité majeure sur le territoire du bassin versant, avec en majorité des productions bovines. Confronté ici comme un peu partout ailleurs en Bretagne au problème des taux de nitrates élevés, le Léguer est considéré aujourd'hui comme une « masse d'eau en bon état écologique », avec des taux en dessous de 50 mg/litre, conformément à la réglementation. Des programmes d'actions avec les agriculteurs ont été mis en place. « Un travail a été mené autour du bocage, des plantations de haies, des pratiques mécaniques de désherbage, du regroupement de parcelles. Des groupes techniques d'accompagnement ont été créés, avec la participation de la Chambre d'Agriculture, du Cedapa, ou du Gab », explique Samuel Jouon. « Aujourd'hui, on a 7000 hectares sur lesquels les acteurs sont engagés sur des systèmes herbagers, ou en agriculture biologique ». Mais, prévient Anne Bras-Denis, « Rien n'est acquis, il faut continuer les efforts et rester vigilants ».



Samuel Jouon et Anne Bras-Denis

Assurer la bonne continuité écologique est également un enjeu important pour le Léguer, et pour sa labellisation. Dès 1996, [le barrage de Kernansquillec à Trégrom](#), construit dans les années 20 pour alimenter l'eau les papeteries de Belle-Isle-En-Terre, a été détruit. Aujourd'hui, le site s'est transformé en un spot de pêche où l'on peut pratiquer le « no kill ».

Les habitants sont aussi des acteurs importants pour la préservation de l'eau dans le bassin versant. « L'attachement au Léguer est fort sur le territoire », affirme Anne Bras-Denis. L'opération « Le Léguer en fête », qui se déroule chaque année depuis vingt-cinq ans, permet de les sensibiliser et de les informer sur la rivière et sa biodiversité. Ils sont également conviés à participer à des chantiers bénévoles d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya, une plante exotique envahissante. Sans oublier le lancement d'une opération de mécénat, qui permet aux particuliers comme aux entreprises de participer par un don aux financements de différentes actions, comme les chantiers d'arrachage de plantes invasives, ou

encore le projet « Redonnons un nom aux ruisseaux », qui a pour objectif l'installation de panneaux d'une signalétique sur les cours d'eau et l'appropriation du réseau hydrographique par les habitants.

Plus d'infos : <http://www.vallee-du-leguer.com/>

Consultation sur l'eau, tous concernés !

Il est toujours temps de participer à la consultation sur l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat. Pour cela, direction le site : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html>

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-
VAL DE LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

comité de bassin
Loire-Bretagne

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Donnez votre avis sur

L'eau

**les inondations
et le milieu marin**

L'éco-domaine du Bois du Barde à Mellionnec (22) reprend ses « Enfantillages »

Avis aux petits et aux plus grands : les « Enfantillages du Bois du Barde » (Belbiachou Koed Barz en breton) reprennent à l'éco-domaine du Bois du Barde à Mellionnec, pour huit rendez-vous durant l'été. On pourra y retrouver des spectacles de contes, musique, théâtre...dont certains en bilingue.

Basé à Mellionnec (22), Le Domaine du Bois du Barde est un éco-lieu, Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) qui regroupe une ferme, un camping, et deux associations. L'une d'elles, Koed Barz, propose depuis maintenant dix ans un festival d'animations pour jeune public, baptisé « Belbiachou Koed Barz » (Les Enfantillages du Bois du Barde). Chaque été, une cinquantaine de personnes sont ainsi accueillies tous les mercredis à 18h, pour assister à des spectacles de contes, musiques, théâtre...à destination des petits (et des grands!).

A noter que cette année, deux animations sur huit se feront en breton ou en bilingue, promouvant ainsi « la langue et la culture bretonne », selon l'association.

Au programme, on retrouvera :

- le 7 juillet : Nonolulu (musicien multi-instrumentriste)

- le 14 juillet : Martin Deveaud – Les balles à mots (conte/jonglage)
- le 21 juillet : des spectacles en Kamishibai (style de narration japonais très ancien, à la croisée du théâtre et du livre)
- le 28 juillet : Loulibop (musique en breton et en français)
- le 4 Août : Au fil des contes avec Samuel Allo (contes en français et breton)
- le 11 Août : Si on parlait de zéro (théâtre)
- le 18 Août : Plume – Delphine Deveaud (Contes)
- le 25 Août : Compagnie Kenta Tro – Le voyage de Taliesin (Conte, théâtre, chansons, arts), suivi d'un atelier artistique.

L'entrée est libre, avec donation au chapeau.

Plus d'infos : <https://www.leboisdubarde.bzh/>

KuB'tivez-vous ! Sélection de mai

Dans le cadre de notre partenariat avec KuB, le web média breton de la culture, nous vous proposons une nouvelle sélection à découvrir gratuitement sur leur site internet. Au programme ce mois-ci : Zéro déchet et marées noires !

De l'autre côté – Épisode 2 : Refuser, par Les autruches utopistes (2020)

Le deuxième épisode de la série documentaire cette association de production de l'audiovisuel et du numérique a été mis en ligne ce mois-ci. Cette fois, les Autruches utopistes mettent en lumière nos concitoyens qui sont particulièrement engagés dans la Réduction, le deuxième des « 5R » du Zéro déchet. Celui qui « *a presque plus de poids que les autres* » selon Jessica, animatrice et coordinatrice à la Galerie du Zéro déchet à Nantes (44).

Pour la Nantaise, il faut « *se poser des questions* » et « *expérimenter* » pour se lancer dans le Zéro déchet car il serait impossible de réussir en le faisant simplement pour suivre la mouvement. Et expérimenter, Simon le fait très bien à Tournon-d'Agenais (47) dans le cadre du projet [TERA](#) (Tous Ensemble vers un Revenu d'Autonomie). Son domaine lot-et-garonnais est remarquable : un grand potager et une serre lui permettent de cultiver fruits et légumes de saison, alors que ses deux ruches lui offrent de copieuses récoltes sucrées. Pour tous ces acteurs, Réduire c'est aussi le plaisir de s'adonner à une vie de rencontres avec les producteurs notamment mais aussi avec ceux qui partagent ce mode de vie.

Ce deuxième épisode est intégré à la page dédiée à la série. Il est présenté sous la forme d'une vidéo principale de 17 minutes enrichie de deux articles sur le « *travailler moins* » et le Zéro déchet en Slovénie, d'une bande dessinée explicative du *low tech*, d'un podcast audio *Passer à l'acte collectivement* et d'une sélection des photos de ce premier épisode.

Nous avons hâte de découvrir les trois prochains épisodes !

Accéder à la page :
https://www.kubweb.media/page/autruches-utopistes-transition-ecologique-bascule-solution/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=NL-10-05-2021-ZD2-Reduire.

***Marées noires, fin de l'histoire ?* Par Serge Steyer (2020 – 21')**

En novembre, KuB publiait sur son site l'exposition BD & Histoire « [Bleu Pétrole. Le scandale Amoco](#) » dont nous vous avons fait la chronique dans la [sélection mensuelle](#). Ce mois-ci, Serge Steyer, toujours en coédition avec les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, partage sur le web-média ce documentaire qu'il a réalisé.

En décembre 2020, l'éditorialiste et créateur de KuB s'est rendu dans le Nord-Ouest de la Bretagne, à Lannion (22), Portsall et Brest (29) à la rencontre de trois acteurs de la protection des littoraux. Sophie Bahé (directrice de [Vigipol](#)), Arnaud Guéna et Christophe Rousseau (ancien et actuel adjoints au directeur du [Cedre](#)) prennent la parole tour à tour.

Du « *traumatisme pour les Bretons* » de la marée noire de 1978 à la suite du naufrage du pétrolier libérien Amoco Cadiz sur les roches du Portsall le 16 mars à la réduction du « *du nombre d'accidents de pétroliers de 90%* », Serge Steyer dresse un état des lieux de la protection des littoraux à l'heure actuelle.

Ce qui en ressort est encourageant sur le plan de l'évolution de la réglementation de la navigation des pétroliers notamment. Mais celle des porte-conteneurs est problématique puisqu'ils ne cessent de grandir et de perdre des cargaisons en pleine mer... entre dix et vingt mille boîtes sont perdues chaque année ! Pire, les micro-déchets pullulent à un rythme affolant : dix millions de tonnes de plastique se retrouvent dans les océans tous les ans.

Ainsi, alors que le combat contre les marées noires progresse bien, un nouvel ennemi s'est manifesté et nous submerge... Plastiques, à quand la fin de l'histoire ?

Voir le documentaire :
https://www.kubweb.media/page/mares-noires-amoco-solution-cedre-vigipol-archives-ile-et-vilaine/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=NL-03-05-2021-Amoco

Nos 3 dernières sélections :

Avril :
<https://www.eco-bretons.info/kubtiguez-vous-selection-davril/>.

Mars :
<http://www.eco-bretons.info/kubtiguez-vous-selection-de-mars-special-festival-pecheurs-du-monde/>.

Février :
<http://www.eco-bretons.info/kubtiguez-vous-selection-de-fevrier/>.

Plus d'infos :



Kultur Bretagne

www.kubweb.media

le webmédia breton de la culture